

L'agriculture biologique en Martinique



Dossier

Jean-Marc JUSTINE
Interviews et portraits : Miguëlle HILAIRE



Repères



Portraits
d'agriculteurs bio

Repères



L'agriculture française a entamé son virage agroécologique depuis le Grenelle de l'environnement (2007-2012) relayé par le Projet agroécologique pour la France lancé en décembre 2012 par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Le Gouvernement accorde désormais une attention toute particulière aux formes d'agricultures performantes sur les plans écologiques tout en s'assurant de leur performance économique.

Grande bénéficiaire de cette orientation, l'agriculture biologique (AB) bénéficie désormais de soutiens publics spécifiques. Les programmes d'actions spécifiques Horizon bio 2012 et Ambition bio 2017 sont l'expression même de la volonté publique de développer cette agriculture.

Ces programmes sont le reflet de l'ambition gouvernementale de traiter l'AB comme une filière à part entière au regard des services qu'elle rend à la société et de sa capacité à générer des emplois, en milieu rural notamment et de l'économie (un marché de 5 milliards d'euros fin 2014).

En Martinique, l'agriculture biologique est récente (moins de 20 ans), lorsqu'on l'aborde en tant que mode de production inscrit dans un processus de certification AB.

Depuis 2012 la Chambre d'Agriculture de la Martinique conduit une mission en direction de cette filière qui vise à accompagner son développement. Cette mission se décline en deux champs d'intervention :

- **Une intervention au plus près des candidats à l'AB afin de les guider dans leur démarche de conversion ou d'installation en AB, à partir d'outils élaborés par notre institution (diagnostics, préconisations et projets de conversion, guide de conversion, campagnes d'incitation à la conversion en AB) ;**
- **Une intervention en amont consistant à impulser et à accompagner des initiatives de nature à structurer la filière (études, séminaires, accompagnement des groupes d'agriculteurs).**

Cette mission traduit la volonté de la Chambre d'Agriculture de la Martinique d'accompagner le développement l'agriculture biologique, au même titre que toutes les formes d'agriculture de notre territoire, dans le respect de ses spécificités et à l'écoute de ses attentes. Sa mission garde la perspective d'en faire une filière pertinente reposant sur un maillage d'entreprises viables et qui favoriseront l'épanouissement de ces agriculteurs qui militent avec conviction pour la reconnaissance de l'AB.

QU'EST-CE QUE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

L'agriculture biologique (AB) est un mode de production agricole spécifique, promouvant des pratiques agricoles respectueuses des équilibres écologiques et de la santé des consommateurs. L'AB découle d'un mode de production fondé sur la non-utilisation d'intrants chimiques de synthèse, la non-utilisation d'OGM1 et le respect strict du bien-être animal. L'AB garantit un haut niveau d'écologie appliquée aux pratiques agricoles, formalisé au travers d'un processus de certification officielle qui assure le respect des règlements qui régissent l'AB.

L'AB en France est un des 6 signes officiels d'identification (AOC, AOP, label rouge, ...). Ce signe s'obtient par un organisme certificateur assermenté par l'Etat qui contrôle le respect des règlements et des cahiers des charges de l'AB. Le signe « AB » est la propriété exclusive du ministère en charge de l'agriculture. Il est soumis à des conditions d'usages stricts.

BREF HISTORIQUE DE LA BIO

L'agriculture biologique s'appuie sur des fondations qui ont été construites il y a déjà plus d'un siècle. Celles-ci ont été portées par des philosophes, des scientifiques et des agronomes dans le monde qui dénonçaient la spécialisation et l'artificialisation excessives des productions impliquant une utilisation croissante d'engrais et de pesticides issus de l'industrie chimique.

En Martinique, l'agriculture biologique est apparue à la fin des années 1990. Elle était portée par des agriculteurs désireux de faire reconnaître les vertus de leurs pratiques agricoles garantes de productions de haute qualité. Bien plus qu'une volonté de garantir aux consommateurs des produits sains, ces pionniers nourrissaient le désir de se différencier des autres formes d'agricultures agro-écologiques grâce à la marque AB.

Le jardin créole aura constitué à leurs yeux un modèle. Aujourd'hui encore, il représente un socle de savoir-faire agro-écologique dans lequel des agriculteurs en AB puisent de nombreuses techniques.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN MARTINIQUE

- 234 ha certifiés et 31 ha en conversion en 2013
- 43 entreprises notifiées auprès de l'agence bio en 2015
- 1% du nombre d'exploitations agricoles
- 316 tonnes de produits bio en 2013 (3/4 issue de vergers)
- 3^e rang dans les DOM en surfaces engagées en AB, derrière la Réunion (2^e) et la Guyane (1^{er})

3 - L'OGM, Organisme Génétiquement Modifié, est un organisme animal ou végétal dont l'homme a modifié le patrimoine génétique afin d'en optimiser l'exploitation. (<http://www.dictionnaire-environnement.com>, 2012).



Portrait



Fabienne DESRAVINES
EXPLOITANTE AGRICOLE AB
LA MÉDAILLE - FORT-DE-FRANCE

NOS ANCIENS AVAIENT LA SOLUTION.
ON S'EN EST ÉLOIGNÉ ET ON Y REVIENT !
Aujourd'hui les scientifiques valident
ce qui se faisait par expérience.



d'agriculteur bio

C'est dans un écrin de verdure, à la Médaille, à Fort-de-France, sur la route menant à la Montagne Pelée, que se niche l'exploitation de Fabienne. Cette femme dynamique, circule d'un pas alerte d'un bout à l'autre de son jardin où navets, persil, igname, dachine, ... se côtoient, sois le regard observateur des volailles, canards et moutons.

Partie de la Martinique à l'âge de 10 ans, elle vivra 20 ans à l'extérieur avant de revenir dans son pays natal.

« **Quand je venais en vacances, j'étais toujours interpellée par tous ces paysages dans leur très grande majorité couverts de canne à sucre, bananes et ananas et je me demandais de quoi se nourrissait les martiniquais.** Ne souhaitant pas travailler dans un bureau, je me disais qu'il y avait des choses à faire. Mon Bac en poche, j'ai eu le choix entre la médecine et l'agriculture. Au grand désarroi de ma mère, j'ai opté pour l'agriculture. Titulaire d'un BTS en agronomie tropicale, j'ai poursuivi mes études à l'IHEDREA (Institut des Hautes Etudes de Droit rural et d'économie agricole). »

DESRAVINES est le nom de Fabienne, femme engagée dans le milieu de l'AB en Martinique.

Installée depuis 2001, elle a débuté son activité à Sainte-Marie et occupe depuis 2005, quatre hectares des terres du Conseil Régional, à la Médaille, en polyculture élevage.

« *J'ai rapidement fait le choix de l'agriculture biologique et biodynamique pour permettre à la population d'avoir une nourriture saine. Mes productions végétales et animales sont bio* »

Installée maintenant depuis 14 ans en AB, Fabienne avoue ne pas encore gagner décemment sa vie. Cependant, elle est entraînée de mettre en place certaines cultures et une organisation qui devrait lui permettre d'atteindre son rythme de croisière et de gagner correctement sa vie. Depuis 2014, elle bénéficie d'une aide financière et technique qui lui permet donc de poursuivre ses efforts et de pérenniser son outil de travail.

« *Les choses s'éclaircissent. Trois projets me tiennent à cœur : la mise en place d'un atelier animal, la production d'huiles essentielles et enfin celle de fruits et plantes médicinales séchées. La meilleure organisation de la filière et les expériences menées, les échanges de savoir-faire et la solidarité entre agriculteurs me permettent par ailleurs d'aller de l'avant. On dit de moi que je suis têtue. Je suis plutôt obstinée et c'est ce qui m'a permis de persévérer avec conviction et foi dans ce que je faisais. Aujourd'hui je me dis que j'ai bien fait de poursuivre dans ma*

*voie. Des séminaires sont organisés où nous sommes mis à l'honneur. La demande des consommateurs en produits bio se fait de plus en plus importante. **Nous ne sommes plus considérés par nos responsables professionnels et politiques comme des farfelus ou marginaux. Les mentalités évoluent.*** »

Fabienne ajoute, après être restée songeuse quelques instants : « **Nos anciens avaient la solution. On s'en est éloigné et on y revient ! Aujourd'hui les scientifiques valident ce qui se faisait par expérience.** Dommage qu'il n'y ait pas eu de transmission écrite des savoirs de nos anciens. »

Chef d'entreprise et mère, les journées de Fabienne sont très remplies, d'autant que les parents ont fait le choix d'une scolarité par correspondance pour leurs trois enfants qu'elle accompagne.

« *Deux de mes enfants sont précoces et eu égard aux difficultés rencontrées à l'école, j'ai opté pour cette solution qui certes, est plus contraignante pour moi, mais permet aux enfants d'évoluer sereinement. Ma première fille a 17 ans et est à l'Université. Mes fils âgés de 13 et 9 ans sont respectivement en 4^e et CMI. Ils apprennent à être autonomes et j'essaie de leur faire prendre conscience qu'ils travaillent pour leur avenir et pas pour le mien. Ils ont de résultats convenables même si je considère qu'ils peuvent encore les améliorer et ce choix n'est pas dérangeant pour leur socialisation puisqu'ils ont des activités physiques et musicales en extérieur.* »

A la question que nous lui avons posée sur son âge, Fabienne nous a répondu en souriant et avec un regard plein de malice : « *Je suis à moi toute seule une révolution. Je suis de mai 68* ». »

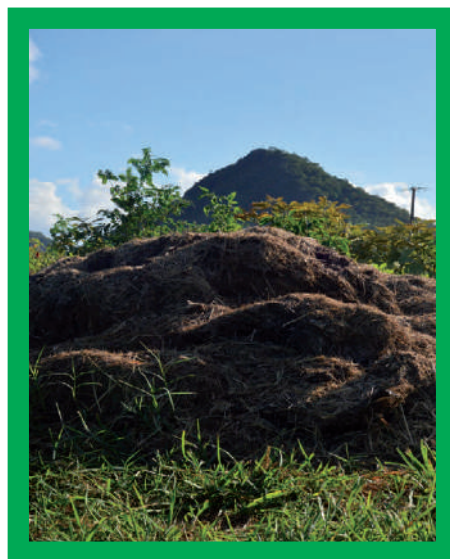


Portrait



Malike MALSA
EXPLOITANTE AGRICOLE AB
JARDIN DE LA SANTÉ -
BARRIÈRE LA CROIX – SAINTE ANNE

POUR QUE LE PEUPLE SOIT BIEN DEBOUT
IL FAUT QU'IL SOIT BIEN NOURRI !
Notre nourriture doit être un alicament.



d'agriculteur bio

« C'est l'agriculture bio ou rien. Je ne conçois pas l'agriculture autrement que comme ça ! Je suis catégorique dessus. »

J'aime ce métier que je considère comme une thérapie. Quand je suis dans mon jardin, j'ai du mal à en sortir. Je rentre en symbiose avec la terre, avec les plantes. J'oublie tout.» Ce sont les paroles prononcées avec conviction par Malike MALSA, jeune exploitant, au regard franc, à l'allure sportive et fière, qui nous reçoit sur son exploitation à Barrière La Croix à Sainte-Anne.

Le Jardin de la Santé est le nom de sa ferme certifiée bio pour ses productions végétales et animales.

Malike qui a une famille avec deux enfants à nourrir, nous confie avec fierté que son activité est économiquement viable. **« Je ne veux pas être un agriculteur mendiant. Il est important que je vive de mon art, de ma passion. »**

Sur la question de son intérêt pour l'agriculture biologique, il poursuit : « Il est essentiel pour moi et pour les générations futures de conserver et transmettre un environnement sain. Il est aussi important de manger ce que je plante, d'où l'intérêt de la diversification.

La qualité nutritionnelle des aliments est également à prendre en compte. **Pour que le peuple soit bien debout il faut qu'il soit bien nourri ! Notre nourriture doit être un alicament. »** Pour Malike MALSA, la dimension culturelle a aussi joué un rôle dans son choix.

« Pour vivre de notre métier, il faut s'inspirer du jardin créé avec les associations de cultures, l'améliorer, l'agrandir pour en vivre, tout en gardant ses fondements. Le jardin traditionnel est à mettre en parallèle avec le développement durable et solidaire. On retrouve les quatre socles : économique, environnemental, culturel et social. Nous sommes au centre de notre développement et le vivant a une importance capitale. »

Sur son exploitation, Malike avec la collaboration de ses deux salariés, a choisi de développer la permaculture (lasagnes). Cette technique culturale très productive et qui facilite l'entretien, permet de valoriser une masse de déchets verts du site.

« L'agriculture bio nécessite plus de main d'œuvre mais aussi une parfaite technicité. Une fois qu'on a compris comment la nature, les plantes fonctionnent, on arrive à sortir de belles choses. » Le Jardin de la Santé est membre de deux groupements : ORGAPEYI et de l'AFPBM.

« Il est important de ne pas s'isoler, d'être dans des groupements organisés qui font avancer la cause pour laquelle nous nous battons. C'est le conseil que je donne à tous ceux qui exercent en AB ou souhaitent nous rejoindre. »

Les produits du Jardin de la Santé sont commercialisés en vente directe, au marché ORGAPEYI et sur site, à la Boutique de la ferme.

« Il est capital que les consommateurs soient conscients de ce qu'ils mangent. Dans ce sens, les contacts et échanges sont importants et nous incitent à nous informer sur les qualités nutritives de nos produits. C'est un moyen de mieux valoriser notre production. »

Pour ce qui est des perspectives de développement, Malike et son équipe projettent de proposer des paniers de produits en e-commerce, de créer des points relais sur les différents marchés et enfin de développer l'élevage de porcs et de poulets en plein air pour répondre à la demande croissante et très forte des consommateurs.

Sur les deux exploitations qu'ils occupent, ils ont fait le choix d'une large diversification, dans une vision à long terme de leur activité : très jeune verger (investissement pour l'avenir), cultures maraîchères et vivrières (melons, pastèques, concombres, tomates, laitue, oignons, persil, manioc, patates douces) coquelets, pintades, canards, bovins

A cela s'ajoute une activité d'entretien d'espaces verts et d'élagage pour valorisation des déchets verts et différentes formules de visite à la ferme. Cette dernière activité représente 40% de leur chiffre d'affaires.

Malike, très confiant dans l'avenir de la filière, conclut : *« Le marché de l'agriculture bio est certain. La demande sans cesse croissante des consommateurs est loin d'être satisfaite. C'est un boulevard qui s'ouvre devant nous. La filière est très pourvoyeuse d'emplois durables. Je conseille à un jeune qui veut s'installer d'aller dans ce sens mais il est primordial qu'il adhère à un groupement pour profiter de l'expérience des autres. Le foncier existe en Martinique mais une Politique agricole doit être mise en œuvre en direction des propriétaires fonciers qu'il faut mettre en confiance en leur promettant de garder les terres saines. »*



Portrait



Audrey & Rodolphe RETORY
EXPLOITANTS AGRICOLES AB
MICOLO – CASE PILOTE

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AUJOURD'HUI
EST UNE AGRICULTURE DE POINTE
avec des pratiques réfléchies, calculées.
Rien n'est anodin !



d'agriculteur bio

C'est en 2006, que Rodolphe et Audrey RETORY se sont installés à Micolo, sur les hauteurs de Case-Pilote. C'est tout naturellement que les époux, avec en poche un BTS en productions végétales pour Rodolphe et un BTS en productions animales ainsi qu'un diplôme d'ingénieur pour Audrey, se sont partagés les activités sur l'exploitation : l'élevage pour Audrey et les cultures pour Rodolphe.

« Quand nous avons débuté, nous avons voulu dès le départ partir sur des méthodes en relation avec le bio. Nous sommes installés sur 2 ha. Les débuts n'ont pas été faciles. Nous avons fait l'acquisition de l'exploitation en 2008. Nous avons pu démarrer grâce à des prêts familiaux pour la mise en place de poulaillers, car la banque ne nous suivait pas. Pour les cultures, nos seuls outils au début étaient la houe et la fourche. Ça n'a pas été évident, sans compter les problèmes administratifs. Nous avons obtenu notre certification AB en 2010. »

Audrey nous explique les raisons de son orientation vers le bio : « Ma mère a toujours fait de l'hydroponie et j'ai vu rapidement les limites de cette méthode. **J'ai par ailleurs toujours voulu proposer des produits sains aux consommateurs, dans le respect de l'équilibre des sols. Je considère que l'essentiel est de préserver les sols et de fournir une nourriture saine.** Partant de là, je nourris le vœu que cesse la guerre entre agriculture biologique et agroécologie. »

Audrey et Rodolphe souhaitent que le regard porté sur l'agriculture biologique évolue. Sur leur propriété, nous avons visité leurs serres avec un système moderne d'irrigation contrôlée. « **L'agriculture biologique aujourd'hui est une agriculture de pointe avec des pratiques réfléchies, calculées. Rien n'est anodin !** Même si les évolutions ne se font pas à la vitesse du net, que nous sommes sur de petites surfaces et avons peu de références, nous cherchons à faire bien, à faire mieux. Notre activité n'est pas encore économiquement viable mais nous ne nous décourageons pas. Nous aimons notre travail qui nous procure une certaine qualité de vie. **Chaque jour est différent de la veille et aussi du lendemain. Chaque jour apporte de nouveaux challenges et des occasions d'expérimenter de nouvelles méthodes.** »

En cette période de fortes chaleurs qui favorisent le développement des insectes, pucerons et cochenilles, Rodolphe traite les cultures avec du savon noir, du purin d'ortie et de l'huile de copra.

Audrey que nous avons suivie dans son poulailler, nourrit ses poules avec des grains certifiés bio et des déchets de cultures. « Jusqu'à 3 mois, les poules sont élevées en poulailler, et nourries avec des aliments en grains certifiés bio, des déchets d'exploitation et d'autres apports « made in maison ». Les cahiers des charges de l'AB sont stricts : les déchets de l'exploitation doivent constituer au moins 40% de l'alimentation des animaux. Nous pourrions passer à 100% quand nous aurons des données sur les apports nutritionnels des différents produits de la ferme dans l'alimentation. »

Audrey explique qu'**en agriculture biologique, le lien avec le vivant est encore plus fort.** Nous avons été surpris de la voir frapper à la porte du poulailler avant d'entrer. Elle converse avec ses poules dont l'une est venue se poser sur son épaule pendant l'interview.

« Je suis très proche de mes poules. Je les observe au quotidien. D'une bande à l'autre, les poules ne sont jamais pareilles. Elles aussi, observent beaucoup et sont toujours en alerte. J'aime à dire qu'elles sont des petites makrelles. »

Audrey et Rodolphe n'affectionnent pas particulièrement les marchés, ne souhaitant pas avoir à gérer les éventuels invendus mais tiennent à la proximité avec le consommateur. Ils écoulent leurs productions maraîchères et vivrières sur commande, sous forme de paniers et livrent en surfaces diététiques. Les clients se procurent également auprès d'eux des œufs et poulets sur pieds ou abattus.

Audrey et Rodolphe partagent leurs expériences et savoir-faire dans le cadre des interventions qu'Audrey assure auprès des élèves de Licence Professionnelle AB, au LEGTA de Croix-Rivail. Ils souhaitent une véritable politique agricole qui favorise la sauvegarde de ce foncier agricole martiniquais, pour permettre aux agriculteurs de nourrir aujourd'hui et demain le peuple martiniquais.



Licence professionnelle AB

de l'EPL de Croix Rivail



Virginie MICHEL
COORDINATRICE DE LA LICENCE
PROFESSIONNELLE AGRICULTURE
BIOLOGIQUE CONSEIL
DÉVELOPPEMENT

JE SUIS ACTUELLEMENT LA COORDINATRICE
DES LICENCES PROFESSIONNELLES. CETTE
NOUVELLE MISSION EST UN HONNEUR POUR MOI.

Enseignante d'agronomie au LEGTA de Croix-Rivail, je suis actuellement la coordinatrice des licences professionnelles. Cette nouvelle mission est un honneur pour moi car c'est à la demande de Gérard DESCAS, à la retraite depuis septembre 2015 que la Direction de l'EPL de Croix-Rivail me l'a confiée. Cet homme d'une grande générosité s'est toujours préoccupé de la formation et du devenir des jeunes et adultes dans l'enseignement agricole. Il a été mon professeur d'agronomie en BTSA Productions Végétales et le coordinateur de la formation professionnelle continue d'ingénieurs en Martinique dont je suis issue. Il est l'un des enseignants qui m'ont transmis l'amour du développement de l'agriculture martiniquaise. L'enseignement est un métier noble avec toutes ses difficultés mais surtout ses motivations.

Gérard DESCAS a toujours œuvré pour que les jeunes martiniquais puissent se former et obtenir des niveaux très élevés dans l'enseignement agricole. A partir de 2003, avec la direction, il met en place deux promotions d'ingénieur en formation professionnelle continue au LEGTA de Croix-Rivail en partenariat avec VetAgro Sup de Clermont-Ferrand (ex ENITA de Clermont-Ferrand).

En septembre 2011, l'EPL de Croix-Rivail (le LEGTA de Croix Rivail et le CFAA du François) décide de mettre en place une Licence Professionnelle Agriculture Biologique Conseil et Développement en partenariat avec l'Université Blaise Pascal et de VetAgro Sup de Clermont-Ferrand. Cette décision a pour objectif de :

- diversifier et élever le niveau de l'offre de formation agricole en Martinique.
- proposer des enseignements et des formations modernes prenant en compte les réalités de l'évolution du secteur et des attentes des acteurs
- permettre à l'enseignement agricole de prendre toute sa place dans le développement de l'agriculture.

En accord avec le Conseil Régional de la Martinique, c'est le dispositif de l'apprentissage qui a été retenu en priorité pour sa mise en place. L'enseignement agricole public qui développe l'apprentissage depuis longtemps, proposait pour la première fois une formation de niveau II.

Comme pour les trois premières promotions, nous avons toutes les raisons d'être satisfaits des résultats de la quatrième promotion avec 100 % de réussite dont une mention Très Bien.

Pour la cinquième promotion qui a débuté le 7 septembre 2015, nous avons 21 candidats. Des stratégies sont mises en œuvre afin de pouvoir décrocher des contrats d'apprentissage pour les candidats. Cette recherche active de la part des apprenants, de l'équipe de direction et de l'équipe pédagogique s'avère être difficile année après année.

Aussi, **nous lançons un appel auprès des acteurs du monde agricole pour qu'ils se portent candidat en tant que maîtres d'apprentissage.**

Formation en alternance

- BAC +2 jusqu'à 25 ans à partir de 26 à 30, dérogation avec projet professionnel
- Formation en apprentissage à 90% Contrat de professionnalisation - Formation continue



Juana VIRAYE
DIRECTRICE D'EXPLOITATION
AGRICOLE DE
L'EPL DE CROIX-RIVAIL

LA LICENCE PROFESSIONNELLE AGRICULTURE
BIOLOGIQUE M'A PERMIS DE BIEN DÉMARRER
MA CARRIÈRE PROFESSIONNELLE.

Issue de la promotion 2011-2012 de la Licence Professionnelle ABCD (Agriculture Biologique Conseil et Développement) de l'EPL de Croix-Rivail dont elle est sortie major, Juana VIRAYE est aujourd'hui la directrice d'exploitation agricole de cet établissement.

Elle marche ainsi sur les traces de son père qui a été exploitant agricole et responsable d'exploitation lui aussi. « *Quand j'étais petite, je suivais mon père sur l'exploitation. C'est de là que vient mon goût pour l'agriculture et particulièrement pour les animaux que j'affectionnais particulièrement et dont le gabarit je m'en souviens, m'impressionnait.* »

Après un BAC STAV (Sciences Technologie de l'Agronomie et du Vivant) obtenu au LEGTA de Croix-Rivail, Juana a poursuivi avec un BTS Productions animales au LEGTA de Vendome avant de s'engager en Licence AB.

« *Tous mes profs voulaient que je poursuive jusqu'au Master mais j'avais hâte de travailler. Dans le cadre de ma Licence, j'ai été apprentie en bio à la CODEM, encadrée par la FREDON. J'avais pour mission de vérifier par rapport au cahier des charges national, si l'élevage bovin bio était transposable en Martinique. Après l'obtention de ma Licence, en février 2013, j'ai été embauchée par la FREDON pour mener une expérimentation sur le compostage de déchets de goyave et une enquête sur l'AB en Martinique. J'ai développé le sens du conseil technique aux agriculteurs et j'aime particulièrement cette dimension de mon activité. **Il est très valorisant d'apporter mon savoir-faire aux agriculteurs, de contribuer à l'amélioration de telle ou telle pratique et d'obtenir des résultats concrets sur les exploitations.*** »

En juin 2015, le contact avec les animaux lui faisant défaut dans son activité et le poste qu'elle occupe actuellement étant devenu vacant, Juana a postulé et sa candidature a été retenue.

« *Il s'agit d'un challenge que je veux relever. Mes acquis en tant que conseillère technique me sont très utiles. **La gestion du personnel était la nouvelle dimension à appréhender, en tant que jeune d'une part puisque je n'ai que 24 ans et en tant que femme d'autre part.** Je travaille en étroite collaboration avec deux salariés et une apprentie. Il y a beaucoup de concertation et ils m'aident dans la prise de décision. J'ai à transmettre mais j'ai aussi à recevoir, particulièrement de l'un de*

mes collaborateurs qui a plus de vingt ans d'expérience. J'ai été bien accueillie et je souhaite donner un nouveau départ à l'exploitation. Depuis mon arrivée, à partir de l'état des lieux de l'existant, j'ai réorganisé les tâches. C'est pour moi une très belle expérience et je souhaite évoluer et réussir dans la gestion d'exploitation. Mon objectif est de redonner à cette exploitation ses fonctions premières, c'est-à-dire un outil de démonstration, d'expérimentation, avec un rôle pédagogique. »

Juana, épanouie dans son activité déclare pour terminer : « **La Licence Professionnelle Agriculture Biologique m'a permis de bien démarrer ma carrière professionnelle.** »

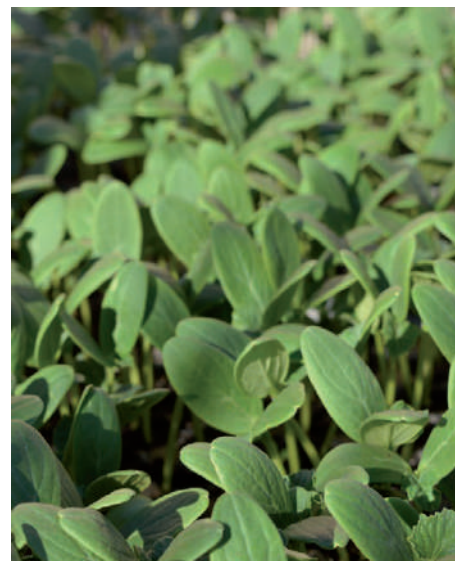


Léa WILLIAMS

MAJOR DE PROMOTION LICENCE
AB 2014/2015, AU NIVEAU
NATIONAL ASSISTANTE CHARGÉE
DE GESTION DE PROJETS -
INSTITUT TECHNIQUE TROPICAL (IT2)

LA FILIÈRE AGRICULTURE BIOLOGIQUE CONSEIL ET DÉVELOPPEMENT À RÉELLEMENT BESOIN DE CES JEUNES.

« *La licence pro Agriculture Biologique Conseil et Développement est complète. Il s'agit d'une licence en alternance qui m'a permis de me spécialiser mais également d'acquérir une expérience professionnelle me permettant de découvrir les réalités du monde agricole martiniquais. Il est intéressant de signaler que tous les étudiants sont rentrés dans la vie active à l'issue de la licence. Mon seul regret cependant est que les postes occupés par la plupart d'entre eux, ne sont pas en lien avec la filière bio. Leurs acquis et compétences ne sont de ce fait pas valorisés et cela est regrettable pour la filière qui a réellement besoin de ces jeunes qui pourraient former par exemple un service technique aux bénéficiaires de la bio en Martinique.* »



Évènements

SEMINAIRE

« POUR UNE DÉFINITION COLLECTIVE DES DÉTERMINANTS D'UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE PRODUCTIVE ET RENTABLE. »

30 septembre 2015 - Squash Hôtel

OBJECTIFS :

- définir les conditions d'un meilleur développement des fermes en AB ;
- définir les conditions d'une bonne insertion des candidats au bio ;
- fournir aux candidats au bio des clés de décision pertinentes ;
- offrir aux acteurs du développement de la filière bio des pistes de leviers d'action leur permettant d'optimiser leur intervention.

Organisé par la Chambre d'agriculture de la Martinique, avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Actes du séminaire téléchargeables sur notre site www.martinique.chambagri.fr



En savoir plus...

• GUIDE DE CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE – EDITION 2015

Conçu pour apporter une première réponse aux interrogations des agriculteurs dits « du conventionnel » sur la convertibilité de leur exploitation à l'AB, ce guide constitue un premier socle renforcé d'informations relatives à la production de végétaux et l'élevage bio et à la transformation bio à la ferme. Il fournit également de précieuses indications sur les démarches à mettre en œuvre pour élaborer un projet de conversion sûr. Il fait également une synthèse des aides auxquelles les agriculteurs engagés en bio peuvent prétendre.

Support réalisé avec le concours financier du Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

• FILM-DOCUMENTAIRE « L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE À LA MARTINIQUE, UN HORIZON D'OPPORTUNITÉS ».

Ce film-documentaire qui dresse le portrait de l'agriculture biologique (AB) à la Martinique, à travers la parole des acteurs majeurs de la filière, fournit des éléments d'appréciation des enjeux d'une souscription à l'AB. Il vise à :

- apporter un éclairage sur les atouts et les limites de l'AB ;
- faire la lumière sur les perspectives de développement de cette agriculture ;
- permettre aux acteurs de la bio de témoigner de leurs expériences et des raisons de leur choix d'aller en AB.

Support réalisé avec le concours financier du Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Téléchargeable sur notre site www.martinique.chambagri.fr

• ETUDE DE MARCHÉ SUR LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE À LA MARTINIQUE

Cette étude réalisée en 2015 est une première approche du marché de l'AB à la Martinique. Elle tente de combler un déficit de connaissance formalisée de ce marché à l'échelle publique.

Réalisée pour être un outil d'aide à la décision à l'attention des agriculteurs en AB ou non, mais aussi aux autres acteurs contribuant au développement de la filière AB, elle offre, entre autres, une représentation :

- de l'organisation de la filière particulièrement au travers d'une description d'amont en aval ;
- de la caractérisation du marché et notamment de l'offre en produits bio locaux ;
- des comportements de consommation des consommateurs de produits bio assortie d'une déclinaison de leurs attentes ;
- des conditions de consommation de bio par les non-consommateurs ;
- du potentiel de marché de la branche de la restauration collective.

Elle constitue ainsi une base d'information qui peut aider toutes les démarches d'organisation, de programmation et de planification de l'agriculture biologique de notre île.

Etude réalisée avec le concours financier du Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Consultable sur notre site www.martinique.chambagri.fr

• ETUDE APPROCHE DU POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES FERMES EN AB DE LA MARTINIQUE

Cette étude réalisée en 2015 a été pilotée par la Chambre d'Agriculture de la Martinique, avec le concours de trois étudiants de Licence Professionnelle Agriculture Biologique Conseil et Développement du LEGTA de Croix-Rivail, promotion 2014-2015.

Elle fournit une première appréciation de l'aptitude des entreprises de production en AB à augmenter leur production. Sur la base d'une typologie des systèmes de production en AB, elle évalue leurs performances mises en perspectives avec leurs moyens de production. Enfin, elle permet d'apprécier leurs marges de progrès et les paramètres qui les conditionnent.

Consultable sur notre site www.martinique.chambagri.fr